

La Métropole de Lyon aménage de nouvelles pistes cyclables

Dans le cadre de son Plan d'Actions pour les Mobilités Actives (PAMA), la Métropole de Lyon poursuit le développement de son réseau de voies cyclables avec un objectif affiché de 1 000 km en 2020 (670 km aujourd'hui). Plusieurs projets démarrent ou vont démarrer au cours des prochaines semaines :

Piste cyclable du boulevard Ambroise Croizat à Vénissieux. Les travaux, commencés mi-juin, s'achèveront fin juillet. Il s'agit de créer une piste cyclable bidirectionnelle qui longe la ligne de tramway T4 sur les trottoirs afin de connecter le réseau cyclable à hauteur de la gare de Vénissieux.

Piste cyclable du quai de Serbie (Lyon 6^e). Les travaux de mise en place d'une piste cyclable bidirectionnelle sur la chaussée ont débuté à la mi-juin. Ils se poursuivront (sauf aléas de chantier) jusqu'à la fin du mois de juillet. Cette piste cyclable permettra de relier le quai haut du Rhône entre le pont Morand et le pont de Lattre de Tassigny et de raccorder les pistes cyclables existantes.

Piste cyclable du quai Augagneur (Lyon 3^e). Les travaux débutent ce lundi 4 juillet et s'étaleront jusqu'à la mi-septembre. Comme pour le quai de Serbie, il s'agira de la construction d'une piste cyclable bidirectionnelle sur la chaussée qui permettra de rejoindre les pistes cyclables existantes sur le pont de la Guillotière et le pont Wilson et de résoudre les conflits d'usages sur la promenade les jours de marché.

Piste cyclable du quai Jaÿr (Lyon 9^e). Les travaux débuteront à la mi-juillet pour s'achever au début du mois de septembre. Une piste cyclable bidirectionnelle sera installée sur la chaussée et permettra de finaliser la liaison cyclable entre le pont Schuman et la passerelle Masaryk (quai de Saône rive droite).

Liaison cyclable cours d'Herbouville-quai Lassagne (Lyon 1^{er} et Lyon 4^e). Les travaux débuteront au mois de septembre sur le quai Lassagne. Ceux du cours d'Herbouville ne commenceront qu'au printemps 2017 à l'issue de la concertation actuellement en cours. Ces travaux permettront la finalisation de la liaison cyclable structurante entre le pont Morand et le pont Winston Churchill (quai du Rhône rive droite).

Bandes cyclables quai Gillet et quai Saint Vincent (Lyon 1^{er} et Lyon 4^e). Deux bandes cyclables bilatérales (dans le sens de la circulation) sont créées sur le quai Gillet. Les travaux débuteront en septembre pour une durée de deux mois environ. Au printemps 2017, une piste cyclable à contresens sur le quai Saint Vincent sera également créée.

D'ici à 2020, la Métropole prévoit d'autres aménagements cyclables :

- Quais de la Pêcherie et Saint Antoine dans le cadre du projet des Terrasses de la Presqu'île
- Quais de Bondy et Fulchiron
- Boulevard des Brotteaux
- Boulevard des Belges
- Pont Winston Churchill

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour rappel, le trafic vélo a augmenté de 15% en moyenne par an depuis 2010 et le réseau cyclable a triplé depuis 2001.

Service Presse Métropole de Lyon :
Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com
04 26 99 37 52

www.grandlyon.com/presse